

COMPTE RENDU

*de la réunion ordinaire du Conseil Municipal
du Vendredi 03/03/23 à 20h30
Salle du Conseil Municipal*

Etaient présents : Mesdames Michèle PARENT et Marie-José GARNIER, Messieurs Jean-François ESTACHY, Philippe WOURM, Ludovic DISDIER, Jean-Luc BOUDOUARD, David SABATER, et Eric DELAMARE, Jonathan BONNEFONT, Joël ROBERT

Séance ouverte à 20h30.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13/01/23 -

Trois abstentions. Approuvé à la majorité absolue.

DELIBERATIONS

DELIBERATION ENTREPRISES POUR RENOVATION GÎTE N°9 -

Montant des devis proposés :

- BERTRAND Charpente : désamiantage 12 396,88 € TTC
- Entreprise BOISSERENQ : réfection toiture 18 167,98 € TTC

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS POUR LES MEMBRE DU RESEAU D'AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED) -

Il est demandé au commune du RPI une subvention de 50 € par commune, afin d'acquérir du matériel pédagogique spécifique pour les activités des élèves en difficultés.

Adopté à l'unanimité

RECTIFICATION M57

Suite à une erreur matérielle, il n'est pas possible de passer à la nomenclature M57 au 01/01/2023 comme il était initialement prévu. Elle sera donc appliquée seulement au 01/01/2024. La nomenclature M14 restera donc en vigueur cette année.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION ANEM

L'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM) est une représentation reconnue par les pouvoirs publics comme un interlocuteur incontournable en ce qui concerne toutes les questions relatives aux zones de montagne.

Il est proposé d'y adhérer pour la cotisation de 110,00 € par an.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION AGRI-AVANCE

L'association AGRIAVANCE organise la foire de CHORGES le 27 mai 2023,
Et nous sollicite pour une subvention.
Le conseil décide de leur octroyer cette année la somme de 200 €.

Adopté à l'unanimité

TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE

Jusqu'à cette année le prix de location s'élevait à 110,00 € pour le week-end. Compte-tenu de la hausse des coûts de fonctionnement, il est proposé une augmentation du tarif à hauteur de 250,00 €, et de passer la caution à 600,00 €.

Par ailleurs, eu égard à certains dérapages comportementaux, il sera établi un règlement intérieur de location de la salle.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Changement de la chaudière dans un appartement à l'ancienne école de ND du Laus : celle-ci étant d'origine (datant de 1996), après plusieurs réparation, Le technicien préconisait le changement du groupe de chauffe sans garantie de longévité. Il valait donc mieux repartir sur une chaudière neuve dont le montant s'élève à 4 157,00 € HT pose comprise

Fuite sur la conduite des Fontainiers, quartier du moulin. La réparation a été faite pour un montant de 500,00 € HT.

Clocher de la basilique de ND du Laus : Il y a une avarie sur les cloches de la basilique. Or les échelles en bois permettant d'intervenir sont obsolètes et dangereuses. Un remplacement de celles-ci sont nécessaire. Différents devis son demandés.

Lotissement le Grand Champ tranche II : un certain nombre de défaut de conception au niveau des regards de compteurs des futurs logements ont été décelés, notamment une exigüité certaine qui posera des problèmes d'accès de ceux-ci pour les interventions techniques et les contrôles de consommation. Monsieur le Maire présente les photos prises, aux conseillers municipaux.

Chemin de Costa Plana : le plaignant fait appel de la décision du Tribunal administratif de Marseille.

Un logement privée, actuellement en location serait insalubre. L'ARS est au courant et fera une visite d'ici quelques jours en présence du Maire.

Un conseiller municipal signale des trous sur le Chemin du Ponton.

Séance levée à 22h40.

Fait à St-Etienne le Laus, le 04/04/2023

Le Secrétaire de séance
Philippe WOURM



Le Maire
Jean-François ESTACHY

